



## **Appel à candidatures pour les Terres du Moulin à Vent**

**(communes d'Anneville-Ambourville et Bardouville)**

La Métropole est engagée, aux côtés des deux communes d'Anneville-Ambourville et de Bardouville, du carrier FCH-Capoulade, du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, de la SAFER, de la Chambre d'agriculture de Seine Maritime et de l'Association Bio Normandie, dans un programme ambitieux sur un site de plus de 230 ha, dénommé les Terres du Moulin à Vent, visant à atteindre les objectifs suivants :

- protéger la ressource en eau du captage de Bardouville, une ressource indispensable pour l'ensemble des habitants de cette boucle de la Seine,
- protéger et restaurer des milieux naturels remarquables sur le site, et notamment les milieux silicoles dont la préservation est jugée prioritaire au niveau régional et national, selon les dernières études scientifiques publiées fin 2015 par le Conservatoire Botanique National de Bailleul,
- maintenir et développer une activité agricole, et plus particulièrement une agriculture tournée vers une gestion durable des ressources et des circuits courts de distribution,
- gérer durablement les espaces boisés conformément aux objectifs précédents et valoriser, si possible localement, la ressource bois,
- mettre en valeur le paysage du site dans son ensemble, vecteur d'attractivité pour des activités connexes en matière de tourisme vert, de circuits de randonnées, ou encore d'activités de loisirs de pleine nature compatibles avec les objectifs précédents.

---

La Métropole a acquis plus de 110 ha auprès de la SAFER pour la mise en œuvre de ce projet. A ces espaces se sont ajoutés 12 ha, propriété du carrier, et gérés par la Métropole dans le cadre d'une convention. A ces terrains s'ajoutent progressivement des terrains communaux de la commune de Bardouville, restitués à la commune par le carrier dans le cadre d'une autorisation d'extraction sur 85 ha.

Depuis 2016, dans le cadre de plusieurs appels à candidatures, ces terrains ont été attribués à des exploitants agricoles locaux pour une gestion jusqu'en 2022 dans le cadre du plan de gestion écologique du site. L'ensemble de ce projet de restauration écologique, favorable à la protection du captage de Bardouville et au développement de pratiques agricoles durables privilégiant les circuits courts, fait l'objet d'un soutien financiers de l'Europe au titre du FEDER, de la Région Normandie et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

**Pour plus d'informations sur ce dossier :**

**Métropole Rouen Normandie**

Direction de l'Energie et de l'Environnement

Audrey BARGÉ

LE 108

108 Allée François Mitterrand

CS 50589

76006 ROUEN CEDEX

Ou par mail à [audrey.barge@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:audrey.barge@metropole-rouen-normandie.fr)

## **Liens transversaux de livre pour Terres du moulin à vent**

- [↩ Agriculture, Forêt, Biodiversité](#)
- [Haut](#)
- [Politique agricole ↪](#)